

Certification collégiale en gestion de projet

Ce programme de formation en gestion de projet, d'une durée de **28 heures**, aide les employés à acquérir les compétences essentielles pour la mise en œuvre efficace de projets. Il favorise l'avancement professionnel, la rétention des talents et l'harmonisation des pratiques organisationnelles, répondant ainsi aux besoins actuels des entreprises québécoises.

Cette formation s'adresse à toute personne possédant une expérience significative dans un domaine en particulier, notamment l'informatique, la construction, l'ingénierie, l'architecture, la santé, les communications et les sciences sociales, qui souhaite élargir ses perspectives professionnelles en y ajoutant des compétences de gestion de projet. Ce profil répond au besoin de PME ou de grandes entreprises.

OBJECTIFS

Les principaux objectifs de la *Certification collégiale en gestion de projet* sont :

- Contribuer au développement et à l'actualisation des compétences de la main-d'œuvre œuvrant déjà en gestion de projet.
- Offrir aux participants une meilleure compréhension de leurs compétences actuelles en gestion de projet.
- Structurer l'ensemble des activités, des ressources et des équipes nécessaires au bon déroulement d'un projet dans le but d'atteindre un résultat précis, à valeur ajoutée.
- Mettre à niveau et uniformiser le vocabulaire et les pratiques en matière de gestion de projet afin d'uniformiser l'approche en gestion de projet et ainsi avoir les possibilités d'intégration ou d'avancement dans l'organisation.
- Confirmer les acquis et les connaissances auprès des employés pour assurer une efficacité dans les opérations.

CONTENU ET FORMULE

Thèmes et différentes approches :

Planification

- Périmètre, échéancier, affectation des ressources
- Ressources, coûts, budget
- Risques
- Parties prenantes
- Communication, gestion d'équipe, gestion du changement

Suivi et contrôle

- Processus, rapport d'avancement, demandes de changement
- Échéancier, pourcentage d'avancement, indices et ajustements
- Coûts, indices, ajustements
- Qualité, périmètre, risques, ajustements

Clôture et autres méthodologies en gestion de projet

Une certification collégiale est décernée aux participants ayant atteint le seuil de réussite aux examens. Pour les autres participants ayant assisté à au moins 80 % des séances de cours, une attestation de présence leur sera remise sur demande.

Matériel requis

- Ordinateur (Windows ou Mac)
- Connexion Internet (haute vitesse)
- Micro (obligatoire : un micro de type « casque d'écoute avec micro intégré » est recommandé)
- Caméra active (obligatoire)

PRÉALABLES

Les personnes doivent déjà avoir fait de la gestion de projet ou en faire actuellement dans le cadre de leur emploi afin de pouvoir être admissible à cette formation. Autrement, la formation *Développer ses compétences en gestion de projet (12 h)* serait favorable.